



Informations de l'Association citoyenne CGLV

"Cœur de Grenade : Lieu de Vie !?" sur

## « Zone 30 » et « Zone de rencontre »

Le centre de Grenade est maintenant une « zone 30 » et la rue de l'Égalité une « zone de rencontre » entre les rues Gambetta et Roquemaurel (voir le périmètre concerné et quelques éléments de sécurité au dos du document)



Panneau zone 30



Panneau zone de rencontre

Rue de l'Égalité

### AUTOMOBILISTE

Respectez vitesse maximale : 30 km/h.

Exemples de temps de parcours :

Rue Gambetta → Halle (200 m) : 25 secondes !

Rue République → Halle (300m) : 35 secondes !

Attention aux vélos en contre-sens !

Respectez vitesse maximale : 20 km/h.

Piétons et cyclistes prioritaires même en dehors des passages protégés.

### CYCLISTE

N'empruntez pas les trottoirs mais partagez la rue avec les autres véhicules.

Contre-sens autorisé

Prioritaires sur les véhicules à moteurs.

Contre-sens autorisé.

### PIETON

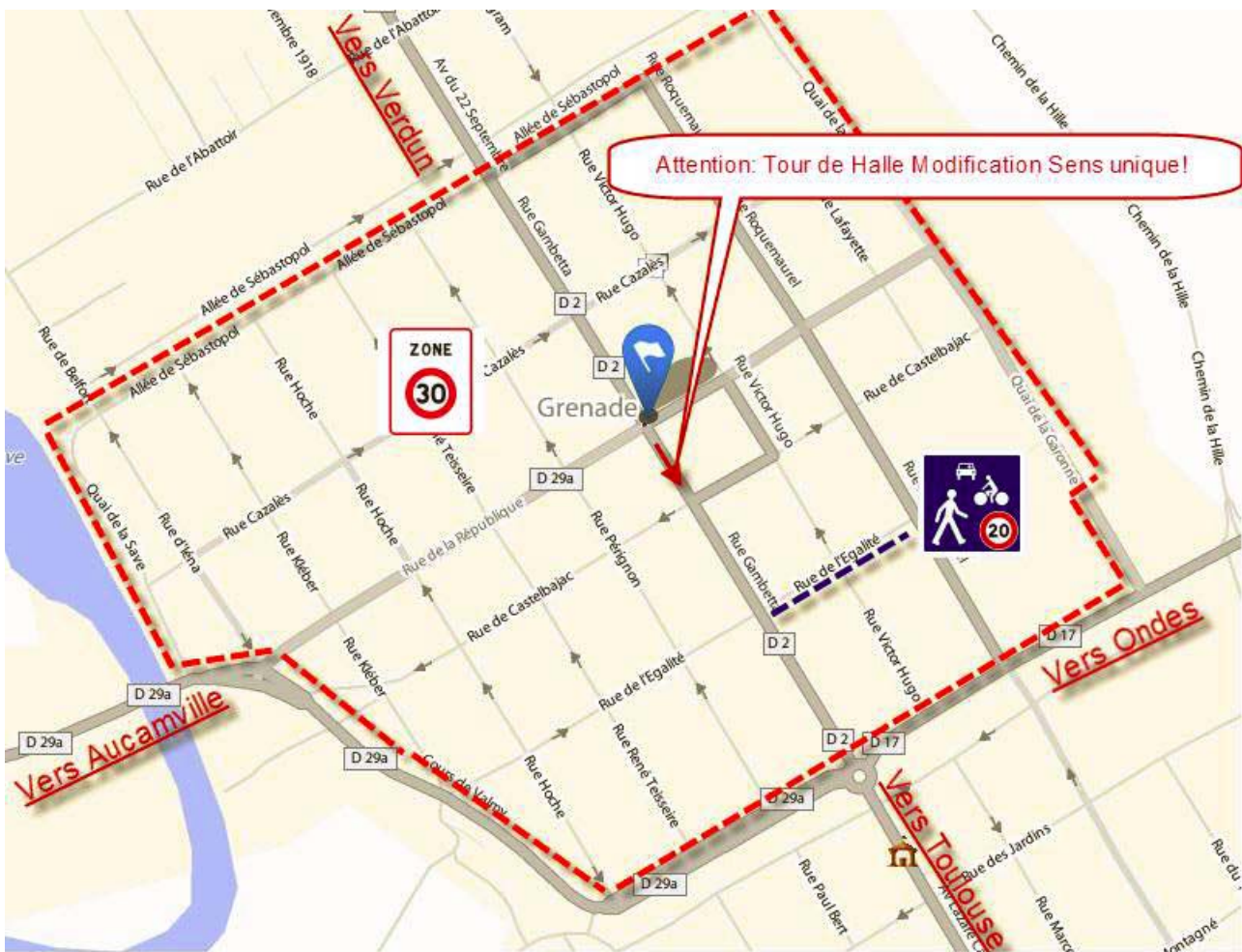
Continuez d'utiliser les trottoirs et passages protégés.

Prioritaires sur les vélos et véhicules à moteurs sur l'ensemble de la zone.

Aménagements réalisés par la Commune de Grenade et de la Communauté de communes Save et Garonne

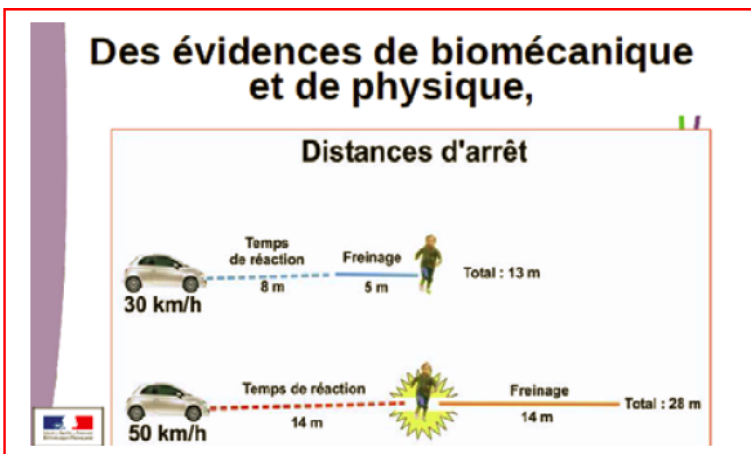
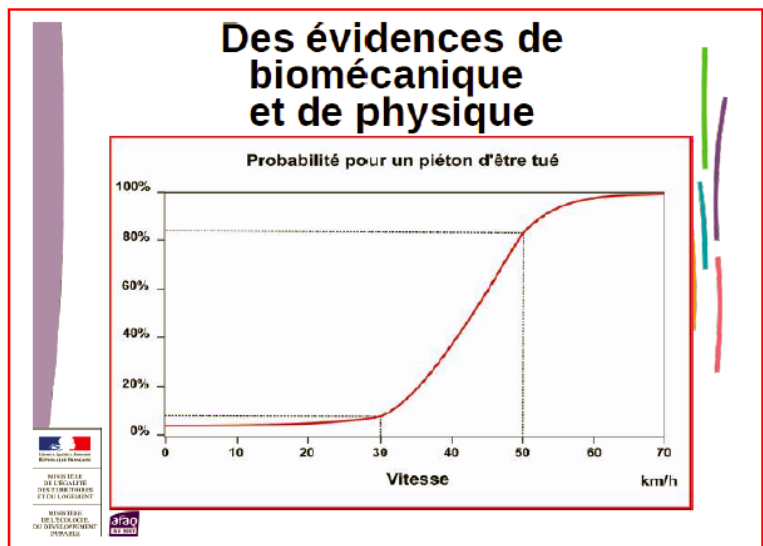


Association citoyenne CGLV  
"Cœur de Grenade : Lieu de Vie !?"  
<http://coeurdegrenadelieudevie.overblog.com>  
[asso-cglv@orange.fr](mailto:asso-cglv@orange.fr)



N'oubliez pas que quelque soit la situation, la rue est partagée dans le respect de chacun et la sécurité du plus vulnérable !

Risques de décès piétons lors d'un choc :  
80% à 50 km/h  
et 10% à 30 km/h !



Il faut 13 m pour vous arrêter à 30 km/h et 28 m à 50 km/h !